



Pièces détenue par l'opposition.

Par **eais**, le **22/04/2009** à **21:17**

Bonjour,
l'opposition est elle obligée de me communiquer toutes les pièces dont elle dispose ?
merci

Par **Tisuisse**, le **23/04/2009** à **08:25**

Bonjour,

Votre message n'est pas clair. Opposition à quoi ? opposition à qui ?

De plus, vous avez classé votre message dans les catégories :

- droit de la consommation, arnaque,
 - droit des entreprises, aide aux entreprises,
- ce qui ne contribue pas à clarifier votre affaire.

Merci de nous donner plus de précision.

A vous lire.

Par **eais**, le **23/04/2009** à **19:21**

bnjour

je suis en litige avec un client qui ne veut pas payer et je demande s'il es obligé de me

communiquer les pieces justificative (ex: raport d'expertise, constat d'hussier....)
merci